

Tous les fonds souverains sont-ils acceptables?



Le Genevois Pascal Gentinetta, directeur d'économiesuisse.
«Une entreprise ne peut en aucun cas être tenue responsable des positions politiques de tous ses actionnaires.» (MAGALI GIRARDIN/2007)

FINANCE

UBS supprimera au moins 5500 postes dans le monde. Comme d'autres actionnaires, un fonds souverain encouragerait cette mesure.

Le directeur d'économiesuisse, le Genevois Pascal Gentinetta, refuse cependant toute discrimination au détriment de ce type d'investisseur.

PHILIPPE RODRIK

UBS confirme sa perte nette de 11,5 milliards de francs au premier trimestre et des amortissements à hauteur de 19 milliards de dollars, ceux-ci étant liés aux crédits délicats du marché

hypothécaire américain. Le leader mondial de la gestion de fortune indique en outre des flux d'argent frais à 12,8 milliards de francs, soit quatre fois moins qu'au premier trimestre 2007.

En plus des 1500 de l'an der-

nier, la première banque helvétique annonce aussi la suppression de 5500 postes dans le monde d'ici à un an, dont 1500 en Suisse. Des spécialistes s'attendent même à ce que 10 000 collaborateurs soient remerciés dans l'ensemble du groupe, sur 83 840 actuellement dans le monde, 27 946 en Suisse, environ 3800 en deçà de la Sarine et 2000 à Genève.

Ces réductions d'effectifs seraient soutenues par plusieurs actionnaires importants, à commencer par le Government of Singapore Investment Corporation (GIC), détenteur de 9% du capital d'UBS, un de ces fonds souverains liés à des régimes souvent fort peu démocratiques et inspirant de plus en plus de réserves. Le directeur de la Fédération des entreprises suisses, le Genevois Pascal Gentinetta,

refuse cependant toute discrimination au détriment de ces nouveaux investisseurs, par rapport aux autres actionnaires. Entretien.

economiesuisse voit de nombreux avantages dans les activités financières des fonds souverains. Pourquoi votre organisation n'encourage-t-elle pas le Conseil fédéral de lancer le sien?

En Suisse cette question ne se pose pas. Notre pays ne dispose malheureusement pas de ressources naturelles aussi abondantes que celles des États du Golfe ou même de la Norvège. La Confédération helvétique n'a guère comme source de revenus que l'impôt et elle est en plus fortement endettée: à ce jour son ardoise dépasse les 240 milliards de francs. Appréciations en outre le poids réel de

ces fonds souverains! Leur masse sous gestion n'excède pas un septième de celle des caisses de pension et un sixième de celle des fonds d'investissement.

L'AVS, l'assurance invalidité ou la Suva (Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents) ne sont-elles pas déjà des fonds souverains?

Il s'agit effectivement de fonds étatiques, mais ils restent attachés à des objectifs sociaux précis. L'AVS, la pièce maîtresse de l'appareil social, doit entre autres tenir compte des déséquilibres intergénérationnels. Son argent doit être investi de façon à assurer sa rentabilité, mais sans prendre trop de risques. AVS, AI et Suva se distinguent encore des fonds souverains du fait de leurs structures paritaires.

L'entrée récente d'un fonds souverain singapourien dans le capital d'UBS a déjà suscité des réserves de la part de la cheffe du Département fédéral de l'économie Doris Leuthard et du vice-président de

la Banque nationale suisse Philippe M. Hildebrand. Mais que se passerait-il si demain un état négationniste comme l'Iran s'achetait 10% du Credit Suisse ou de Novartis?

Une entreprise ne peut en aucun cas être tenue responsable des positions politiques de tous ses actionnaires. Votre question souligne néanmoins l'importance d'une coordination internationale sur des critères minimaux de transparence et d'indépendance des fonds vis-à-vis des gouvernements.

Beaucoup de managers avouent leur embarras

Une douloureuse question reste ouverte: dans leur politique d'investissement, les fonds souverains visent-ils une rentabilité maximale de leurs placements ou plutôt des objectifs politiques? Comment un tel doute peut-il être accepté par des actionnaires ou des citoyens?

L'expérience a démontré jusqu'à aujourd'hui que les fonds souverains ne sont pas intervenus pour mener des politiques économique ou industrielle, mais uniquement pour rentabiliser leurs placements. Ils agissent donc comme des investisseurs normaux, dans l'intérêt de leur propre survie. Une adéquation entre les aspects politiques et économiques pourrait

certaines apparaître une fois ou l'autre. Mais lorsque des investissements sont effectués pour des raisons politiques, il y a de fortes chances qu'ils ne s'avèrent pas profitables.

Dans un récent sondage de la «SonntagsZeitung», jusqu'à 70% des grands managers suisses interrogés ont considéré l'entrée de fonds souverains dans le capital d'UBS ou, éventuellement, de Swisscom ou Novartis, comme «un problème». Etes-vous certains d'être représentatif d'une majorité de vos membres?

Notre prise de position se base sur une large consultation de nos membres. Il faut savoir que le dispositif législatif existant en Suisse est déjà très

important, notamment en ce qui concerne les sociétés liées à l'Etat. Dans le domaine financier (banques et assurances), l'autorité de contrôle interviendrait forcément si une activité commerciale irréprochable n'était pas garantie. Une grande attention doit certes être prêtée à la bonne gouvernance et la transparence des fonds souverains. Les règles de conduite nécessaires doivent toutefois être mise sur pied au niveau international. Le Fonds monétaire international tente précisément d'élaborer des dispositions en ce sens.

Depuis plus de vingt ans, la communauté internationale et

l'Union européenne imposent une réduction voire la suppression de toute intervention des Etats dans l'économie. Comment economiesuisse peut-elle dès lors défendre des fonds d'Etat?

Je n'y vois aucune contradiction. Les fonds souverains sont institués par des Etats bénéficiant de recettes extraordinaires, provenant notamment du pétrole, et ne percevant pas d'impôts sur les personnes morales et physiques. Ces pays connaissent en outre un endettement très modéré. L'intervention de fonds souverains ne constituent donc aucune renationalisation. Les décisions des entreprises ne sont plus soumises aux aléas des politiques locale ou nationale.

(prk)